

L'ÉGLISE, LIEU DE LA CÉLÉBRATION

EN vous présentant l'*Instruction de la Sacrée Congrégation des Rites* du 3 septembre 1958 sur la Liturgie et la Musique Sacrée, la session de Versailles de l'année dernière s'était attachée spécialement à présenter les divers *acteurs* de l'assemblée liturgique. Le culte chrétien, en effet, est d'abord célébré par des personnes et pour des personnes. Mais ces personnes se regroupent, se déplacent et se répartissent dans des *lieux*; elles parlent et agissent en maniant des *objets* indispensables à l'administration des sacrements et à l'exercice du culte. De même que le Droit Canon, après avoir traité *de personis*, s'occupe *de rebus*, de même toute étude de la liturgie doit s'attacher non seulement aux sujets du culte, mais encore aux objets qui sont pour les hommes les signes nécessaires du mystère. Parmi tous ces objets, le premier et le plus important est l'édifice où se célèbre la liturgie. L'étude du *lieu de culte*, que nous vous proposons cette année, suit donc logiquement celle des acteurs de la liturgie.

L'*Instruction* de 1958 ne traite pas explicitement de la question du lieu de culte. Mais elle est plusieurs fois amenée à y faire allusion à propos de l'autel, de la schola ou de l'orgue, tant l'action liturgique est intimement liée à l'espace où elle se déploie. L'encyclique *Mediator Dei* observait déjà « que le développement des beaux-arts, surtout de l'architecture, de la peinture et de la musique, a influé considérablement sur la détermination et les formes variées que reçurent les éléments extérieurs de la liturgie sacrée » (n. 52).

Il n'est pas douteux que la manière dont chaque époque ou chaque rite a organisé le lieu de sa célébration — ce dont l'histoire de l'art nous est témoin —, est profondément révélateur des diverses conceptions qu'on s'est fait de la liturgie selon les temps et les lieux. Réciproquement, la

disposition et l'aspect des édifices sacrés influent fortement sur le sentiment religieux de ceux qui s'y rassemblent et leur dictent en partie leur comportement. Une assemblée liturgique ne peut participer de la même manière aux mystères de l'autel dans une basilique romaine aux espaces largement dégagés et dans une église romane compartimentée en multiples nefs très allongées, ou encore dans une église byzantine où le sanctuaire est clos par l'iconostase. Un prédicateur est incité à donner un autre style à sa parole et même un autre contenu à son sermon, selon qu'il s'adresse au peuple de l'ambon, comme en prolongement de la lecture sacrée, ou d'une chaire située en plein milieu de l'église, où il se rend après avoir interrompu l'action sacrée et déposé la chasuble. Il suffit enfin de suivre les émigrations des chœurs de chantres à l'intérieur des églises au cours des siècles pour comprendre les rôles fort divers qu'on a attribués à la musique et au chant dans la liturgie.

Action liturgique et disposition du lieu de culte se conditionnent donc immédiatement. Or, s'il est toujours possible de célébrer la messe dans n'importe quelle église ouverte au culte, il n'est pas toujours également facile de le faire de la manière qu'appellerait une célébration vivante et une participation active et intelligente des fidèles. C'est pourquoi il est de la plus haute importance de comprendre, en ce qui regarde le lieu de culte, les besoins qui découlent de la nature de la liturgie telle que l'Église nous demande actuellement de la célébrer. La connaissance des principes spatiaux du culte chrétien non seulement est indispensable pour guider la construction des nombreuses églises que l'on bâtit un peu partout, mais doit également diriger l'aménagement des églises existantes et inspirer l'organisation de toutes nos célébrations.

De graves erreurs se commettent journallement dans ce domaine et elles sont dues le plus souvent à l'ignorance des responsables de l'œuvre. Or ces erreurs ne sont pas passagères, comme une cérémonie ratée, un sermon bâclé ou un chant faux. Elles vont souvent grever la prière de plusieurs générations de fidèles, en leur inculquant un sens gauchi des mystères ou en les maintenant dans une participation incomplète aux rites sacrés.

Nous tenterons donc, au cours de ces trois exposés, de déga-

ger l'essentiel du programme spatial qu'implique la liturgie chrétienne. Nous réfléchirons d'abord brièvement sur le rapport de l'*assemblée* liturgique à son lieu de célébration; puis nous chercherons à dégager quelle serait l'*organisation* générale de l'espace la plus adaptée au culte chrétien. Ensuite, nous entrerons davantage dans le détail en exposant, dans une deuxième conférence, quelle est l'organisation du *sanctuaire*, et, dans une troisième conférence, quelle est celle de la *nef*.

I. — L'ASSEMBLÉE LITURGIQUE ET SON ESPACE

Il ressort clairement du rapport doctrinal du R. P. Louvel que, pour les chrétiens, la présence de Dieu n'est plus enfermée dans un lieu particulier, comme était, sous l'ancienne alliance, le Temple de Jérusalem. Depuis la mort et la résurrection du Christ, le vrai Temple, c'est le Corps du Christ ressuscité et c'est le peuple des croyants tout entier, Corps mystique du Seigneur.

Nécessité d'un lieu de culte.

Cependant, pour n'être plus particularisé dans tel ou tel espace visible, le mystère du lieu de la rencontre entre Dieu et les hommes doit s'exprimer en signes visibles, conformément à la nature de l'Église temporelle, indissolublement visible et invisible. Pour que se réunisse l'*Ecclesia*, c'est-à-dire la communauté chrétienne, il lui faut normalement un lieu qui lui soit propre.

La communauté a besoin, pour se réunir, d'un lieu spécial tout d'abord pour manifester le caractère sacré de cette réunion. Les halles sont destinées à faire le marché; l'usine est faite pour y travailler; la salle de cinéma pour y voir des films, et la maison pour y habiter. Mais l'église est destinée à ceux qui s'y réunissent au nom de leur foi au Christ. Parmi tous les bâtiments profanes et toutes les demeures humaines dont a besoin la société temporelle, il faut qu'un espace soit mis à part, et qu'un édifice soit exclusivement « consacré » à l'assemblée des croyants et à l'exercice de son culte. L'utilisation habituelle d'une salle quel-

conque pour célébrer les mystères ferait moins comprendre la transcendance de ce que nous y accomplissons.

Loin d'être en contradiction avec le culte spirituel de la nouvelle alliance, l'édifice sacré est une condition normale de ce même culte. Le temple de pierre appartient à la liturgie comme signe visible du vrai Temple invisible, l'Église, formée des pierres vivantes que sont les croyants.

Primauté des personnes.

Mais de ces deux signes du mystère de l'Église, à savoir le temple de pierre et l'assemblée des croyants, le premier en importance, et même le seul essentiel, c'est l'*assemblée*. En vérité, le lieu de culte ne précède pas l'assemblée, mais c'est l'*Ecclesia* qui, par le rassemblement de ses membres visibles, crée son espace cultuel. De même qu'avant d'être « dans » un lieu, je suis, par mon propre corps, mon propre lieu, de même l'assemblée, avant de se loger dans un édifice de telle forme ou de telle dimension, possède en puissance son espace sacré.

En outre, comme tout corps vivant, le corps de l'Église est organique et, de par sa nature même, il engendre un *espace organisé*. De même qu'un corps humain se présente dans l'espace orienté et bilatéral, avec une tête en haut, des pieds en bas, une main droite et une main gauche, de même le corps de l'Église, visiblement représentée dans l'assemblée liturgique locale, possède une structure propre qui lui vient de son être mystérieux et qui se manifeste localement. *Quod facit ordo in spiritualibus, hoc facit situs in corporalibus*, dit un vieil adage scolastique : l'ordre propre aux réalités spirituelles se traduit dans les choses visibles d'une manière spatiale.

Étudier le lieu de la célébration, c'est donc rechercher d'abord comment l'assemblée liturgique chrétienne engendre et occupe son espace cultuel en fonction de sa personnalité, personnalité que l'Église, épouse du Christ, tire du mystère du corps du Christ ressuscité, mais qu'elle exprime localement dans le culte.

Pour cela, il nous faut connaître l'anatomie du corps de l'assemblée célébrante, ou plutôt, puisque nous avons affaire à un corps vivant, il faut en étudier la « physiologie »,

qui recherche la fonction et les conditions d'exercice de chaque organe et les relations qu'ils ont entre eux.

Le point de vue fonctionnel.

Pour déterminer la nature organique de l'assemblée spatiale, le premier moyen qui s'offre à nous est de nous poser la question suivante : « Pour quoi faire se réunit-on ? » Selon que des gens s'assemblent pour assister à une conférence, pour travailler en bureau ou en usine, pour prendre un repas en famille ou pour se faire une visite d'amitié, ils se regroupent chaque fois de manière différente. De même, selon que l'on veut prier et chanter ensemble, entendre la Parole de Dieu, prendre part au repas sacrificiel du Seigneur, recevoir le sacrement de baptême, de pénitence ou de mariage, visiter le Seigneur dans le Saint-Sacrement, on se groupe et s'organise d'une certaine manière. Or l'église est normalement destinée à permettre toutes ces sortes d'assemblées. Chaque fonction du culte : chanter et prier, lire et prêcher, sacrifier et communier, baptiser et absoudre, doit pouvoir s'exercer dans les meilleures conditions.

Le signe du mystère.

Mais le point de vue fonctionnel, peut-être valable en architecture profane, ne saurait seul suffire pour comprendre et célébrer le culte chrétien. Celui-ci en effet n'est pas une simple action utilitaire ou une pure cérémonie humaine. Il est aussi mystère. Nous n'y manions pas seulement des choses mais encore des *signes*. La nature sacramentelle du culte nous oblige à nous poser non seulement la question : « Pour quoi faire », mais aussi : « Qu'est-ce que cela signifie ? ». Prenons l'exemple de l'autel, pièce centrale de l'espace cultuel. Si l'on se demande simplement : « A quoi sert l'autel ? », on répondra : à célébrer le repas eucharistique, comme Jésus à la Cène. On en conclura que l'autel est la table d'un repas, et rien d'autre. Mais si l'on se demande : « Qu'est-ce que signifie l'autel ? », alors on répondra qu'il est le lieu de la rencontre de Dieu et des hommes, l'échelle de Jacob, reliant ciel et terre, la pierre du sacrifice, le mémorial de l'alliance, en un mot

le Christ lui-même. Dans ces conditions, l'autel doit aussi manifester visiblement tous ces aspects de son mystère, et il est trop clair que la simple table en est un signe bien incomplet. En effet les choses deviennent signes pour notre foi quand elles se chargent du contenu de la révélation. Chaque rite est à la fois mémorial des événements de l'histoire du salut et anticipation ou image de leur accomplissement céleste. Aussi, le rituel de la Dédicace est tout rempli des multiples significations que le lieu de culte a reçues dans l'économie du salut. Les réponses apportées aux exigences spatiales de la liturgie ne sauraient donc être seulement « pratiques ». Une église purement fonctionnelle serait une mauvaise église. Dans son ordonnance générale et dans chacun de ses éléments elle doit *laisser apparaître au croyant le mystère invisible de l'Église éternelle* et lui révéler la Jérusalem céleste.

En parcourant donc les principales « fonctions » du culte pour déduire les exigences spatiales de chacune d'elles, nous devons en même temps rester très attentifs à leurs significations telles que les a comprises la tradition de l'Église.

Limites de l'exposé.

Comme il est impossible d'entrer dans le détail des divers types d'assemblée liturgique, nous nous en tiendrons, sauf mention contraire, aux fonctions spatiales d'une *assemblée dominicale ordinaire*, c'est-à-dire aux principales actions qui trouvent leur expression dans les deux parties de la messe : liturgie de la Parole et liturgie eucharistique. Mise à part la liturgie baptismale, la plupart des autres assemblées de prière ont d'ailleurs les mêmes fonctions que la liturgie de la Parole.

II. — ORGANISATION ET IMPLANTATION GÉNÉRALES DE L'ESPACE CULTUEL

Deux zones hiérarchisées.

De même que dans tous les êtres vivants un peu évolués, on distingue la tête et le reste du corps, de même l'organi-

sation la plus fondamentale qui soit dans le corps de l'assemblée liturgique et qui va se manifester spatialement est celle qui distingue d'une part le *président et les ministres*, et d'autre part l'ensemble des *fidèles*.

Cette distinction trouve son expression dans une formule du canon de la messe romaine. Dans la prière *Unde et memores* qui suit la consécration, le président, faisant mémoire du précepte du Seigneur par le renouvellement de la Cène et de son mystère pascal, désigne l'ensemble de la communauté présente pour offrir le sacrifice, non par une formule unique mais en énumérant : *nos servi tui et plebs tua sancta... offerimus* : « Nous vos serviteurs (= le clergé), et avec nous votre peuple saint... nous présentons... » Le *Hanc igitur* dit de manière analogue : *oblationem servitutis nostrae, sed et cunctae familiae tuae* : « L'offrande que nous, vos serviteurs, et avec nous votre famille entière... » L'acte suprême de la liturgie inclut donc la participation de deux groupes distincts : les ministres ou le clergé d'une part, les fidèles ou le peuple chrétien d'autre part.

Cette structure bipartite de l'assemblée liturgique, découle de la nature hiérarchique de l'Église et spécialement du sacerdoce ministériel collégialement exercé. Aussi sa *projection spatiale* dans la séparation visible entre clergé et fidèles apparaît-elle une constante du culte chrétien dès ses origines. Saint Ignace d'Antioche le suggère nettement en distinguant d'une part l'évêque, représentant du Christ, avec son *presbyterium* représentant les apôtres, les diacres qui sont comme « la loi de Dieu », et, d'autre part, la communauté (*ad Smyrn.*, 8; cf. *ad Magn.*, 6, et *ad Philad.*, 4). La *Didascalie* syriaque, décrivant l'assemblée liturgique du 3^e siècle, nous montre dans la partie est de l'édifice, l'évêque entouré des prêtres et assisté des diacres, et dans l'autre partie, les fidèles, les hommes devant, les femmes derrière (57, 2-10). Toutes les liturgies enfin distinguent dans leurs églises deux zones : le *sanctuaire*, réservé aux ministres, et l'espace du peuple que nous appelons la *nef*. Il est même constant que ces deux zones soient délimitées par une séparation matérielle : voile devant l'autel; chancel ou grillage à claire-voie fermant le sanctuaire; jubé du Moyen Age fermant le chœur de toutes parts; iconostase

byzantin percé de trois portes, etc. On rencontre aussi habituellement une différence de niveau entre sanctuaire et nef, celui-là étant surélevé d'une ou plusieurs marches.

Deux zones polarisées.

Les deux pôles de l'espace cultuel, zone des ministres sacrés et zone du peuple, étant fermement implantés, comment les deux groupes se comportent-ils entre eux dans l'acte même du culte ? Autrement dit, quelle est leur *orientation* respective ? Dans une conférence, les auditeurs prennent place normalement face à l'orateur. Au contraire dans une salle à manger, on cherche autant que possible à se regrouper tous autour d'une même table. Pour chanter ensemble, on se rassemble en un ou plusieurs chœurs. Or la liturgie est successivement audition de la Parole de Dieu, supplication ou louange de la communauté, et repas du Seigneur. Le point de vue fonctionnel ne devrait-il pas alors suggérer des groupements différents pour la liturgie de la Parole, pour un office de louange et pour le sacrifice eucharistique ?

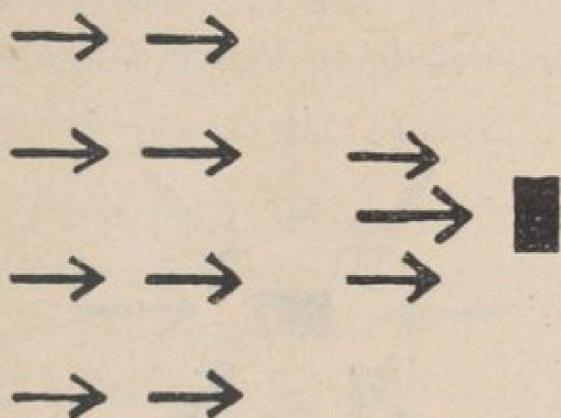
Remarquons tout d'abord que le culte paroissial ne permet normalement pas de nos jours de modifier la structure de l'assemblée au cours d'un office, même si, dans l'antiquité, les fidèles se sont parfois regroupés près de l'autel pour l'eucharistie après le renvoi des catéchumènes. Mais surtout le point de vue fonctionnel, qui ne saurait être négligé, doit être pourtant dépassé. Au-delà des conditions matérielles d'une bonne proclamation de la Parole, d'un chant unanime, d'une participation commune de l'eucharistie, il faut encore chercher quel mystère s'y exprime et comment il est signifié.

On a coutume de nos jours de construire d'abord l'espace de l'assemblée en fonction de l'autel, que l'on tient, à juste titre, pour le centre moral d'une église. Il est pourtant nécessaire d'observer que ceci n'est pleinement vrai que dans la liturgie eucharistique. Pour la liturgie de la Parole, au contraire, on voit dans la messe pontificale — le plus parfait modèle de la messe — que le président reste à son siège et qu'il y est lui-même le centre de l'assemblée. Et dans l'office divin, dont un chœur monastique nous offre

l'image, les psalmodiants ne sont pas orientés vers l'autel, mais les uns vers les autres. Il est donc nécessaire de réfléchir à la structure générale de l'assemblée liturgique moins en fonction de l'autel que des membres qui la composent. Comme nous le rappelions en commençant, le point de vue des personnes garde toujours le pas sur celui des choses.

Plusieurs conceptions de l'assemblée sont alors possibles.

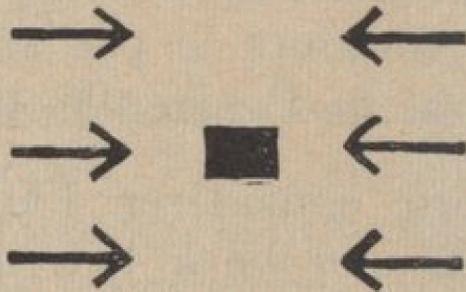
1° On peut d'abord considérer l'assemblée liturgique comme *un peuple en marche* à la rencontre de son Seigneur, ou dans l'attente de son retour. Dans ce cas clergé et fidèles sont orientés dans le même sens. Ainsi, dans l'antiquité, au moment de la prière commune, tous se tournaient vers l'est. Aujourd'hui nous aurions, pour la disposition générale de l'assemblée selon cette conception, le schéma suivant :



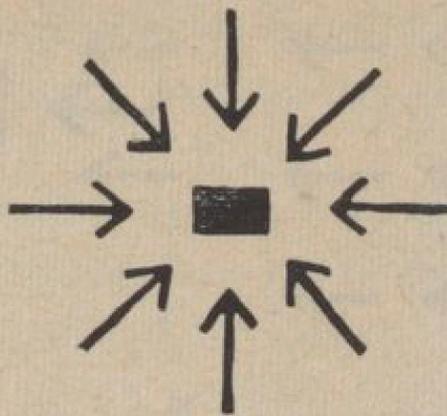
Cette disposition correspond à la plus grande partie des églises construites depuis le Moyen Age et à la célébration habituelle de nos liturgies paroissiales. Elle n'exprime pourtant que d'une manière imparfaite le mystère de l'assemblée. Il est bien vrai que l'Église est un peuple en marche et dans l'attente du retour du Seigneur. Mais en même temps ce retour est déjà inauguré et le Seigneur vient réellement à nous dans sa Parole et dans l'Eucharistie. Il est donc déjà présent parmi son peuple, et notre assemblée est déjà anticipation du ciel. Poussée à la limite, cette disposition nous ramènerait au judaïsme qui attend encore l'accomplissement messianique. Ou encore, elle nous évoquerait d'une manière quasi mythique une réalité toujours insaisissable et lointaine.

2° On pourrait alors lui préférer l'image d'une réunion *concentrique*, se rappelant que le Seigneur a dit : « Lors-

que deux ou trois sont réunis en mon nom, je suis au milieu d'eux. » C'est cette disposition que nous trouvons dans un chœur monastique chantant l'office, image de la société céleste, et que l'on peut figurer ainsi :



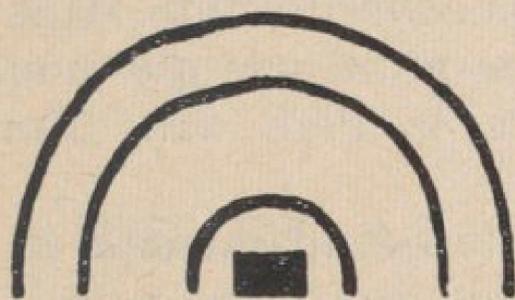
Mais à son tour, cette disposition n'exprime qu'un aspect du mystère. Appliquée à la messe, elle ne respecterait plus le vis-à-vis du ministre apportant au peuple l'évangile de la part de Dieu, et elle finit par absorber le pôle hiérarchique du sacerdoce dans un anneau démocratique. Il est néanmoins constant que la forme circulaire de l'assemblée continue de séduire l'esprit de nombre d'architectes et de curés.



On m'a rapporté récemment qu'un curé commandant une église à un architecte lui dit : « Saint Paul compare le chrétien à un coureur du stade; je veux donc une église qui ressemble à un stade. » Mais cette comparaison d'ordre ascétique n'a rien à faire avec le culte. En réalité l'assemblée circulaire est un type idéal, et même idéaliste, faussement eschatologique. C'est une loi inaliénable du culte chrétien, nous l'avons vu, que d'être « polarisé ». Je veux dire par là que la communauté des fidèles n'est pas seulement vis-à-vis d'elle-même, mais qu'elle a comme partenaire les mystères sauveurs de Dieu exercés par les ministres de l'Église.

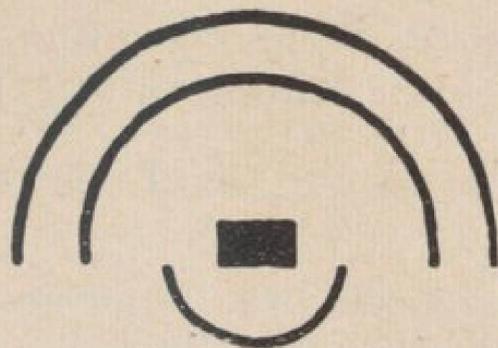
3° Les choses étant ainsi, la meilleure disposition ne serait-elle pas celle de l'*amphithéâtre*, qui regroupe les spec-

tateurs en demi-cercle et les centre sur la scène où se déroule la représentation ?



Il semble que la plupart des églises récentes soient inspirées de ce schéma : on a d'une part l'*aula* du peuple, et de l'autre, l'autel. C'est un point de vue très fonctionnel. Mais ce schéma, lui non plus, ne rend pas compte du mystère de la célébration. Car le culte n'est pas un spectacle avec une scène et des spectateurs. C'est une action sacrée de la communauté. Et surtout dans cette action, l'autel n'est pas un terme derrière lequel il n'y a que le mur ou le vide. L'autel est le centre sacrificiel de l'assemblée entre le prêtre, représentant le Christ, et les fidèles.

4° Il semble que l'image la moins inadéquate du mystère de l'assemblée chrétienne nous soit donnée par le schéma des anciennes basiliques romaines et de la plupart des églises orientales. L'assemblée que supposent ces édifices s'articule sur deux pôles; mais ceux-ci ne sont pas l'autel d'une part et l'espace du peuple d'autre part. C'est le président, avec ses concélébrants et ministres, qui est le partenaire vivant des fidèles. L'évêque et le *presbyterium* sont en même temps les porteurs et ministres de Dieu venant vers son peuple et agissant au milieu de lui, et en même temps, ils sont eux-mêmes participants de l'assemblée ecclésiale.



Cette assemblée est à la fois l'Église pérégrinante qui attend le retour du Seigneur, et l'Église des derniers temps qui accueille son Sauveur. Entre ces *deux pôles personnels* du sanctuaire et de la nef, s'établit la *circulation* d'une

Parole annoncée et confessée, l'échange d'une promesse donnée et rendue, d'un pain offert et reçu en communion. Enfin s'opère ainsi la *concentration*, dans le sacrifice accompli sur l'autel, d'une multitude que noue une seule eucharistie montant vers le Père dans l'unique louange du Christ¹.

Telle est la structure fondamentale de l'assemblée liturgique : elle s'articule sur deux pôles, *sanctuaire* et *nef*. Mais ces deux pôles ne sont pas d'abord des choses, fût-ce l'autel. Ce sont des *personnes* ou groupes de personnes qui signifient le Corps du Christ et manifestent le visage de l'Église.

Réalisations concrètes.

C'est à partir du caractère personnel de l'assemblée ecclésiale qu'il conviendra de chercher les projections architecturales les mieux adaptées à sa vie cultuelle. C'est à dessein que nous n'avons donné aucun plan d'église. L'histoire de l'art montre que les solutions architecturales ont varié et peuvent être les plus diverses selon le matériau, le sentiment religieux, les besoins locaux. Il n'y a pas « un » type d'édifice qui serait « sacré » ; mais l'Église a « consacré », après les avoir adaptées à ses fins, de nombreuses formes.

On a coutume de distinguer en architecture le programme et le parti. Le programme fournit les besoins exacts auquel doit répondre l'édifice. Le parti, ou mise en œuvre concrète, est affaire de l'architecte. La tradition de l'Église nous trace un *programme général* du lieu de culte, mais elle laisse à chaque époque et à chaque région le soin de trouver les *solutions concrètes* qui conviennent le mieux pour mettre en œuvre ce programme. Nous en avons vu les lignes maîtresses. Il nous reste à en étudier d'une manière plus précise les composantes.

J. GELINEAU, S. J.

1. Est-il nécessaire de rappeler que la puissance objective de plus ou moins grande signification que revêt un rite ne touche pas, sauf dans les limites fixées par l'Église, à sa validité ou licéité, mais influe seulement sur sa valeur mystagogique. Par la foi, tout signe, aussi imparfait soit-il, peut introduire à la plénitude du mystère. Autrement dit, il serait enfantin de condamner un type donné d'assemblée locale sous prétexte qu'il ne correspond pas au schéma parfait.